L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 25 AOUT 1875. 48me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 25 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 31 de la rue des Magasins—Marchandises sèches, "notions", etc.

Par D. E. Morphy, aux Nos 108 et 110 de la rue des Magasins—faïence et plaqué.

Par O. Valeton, à la Bourse des Marchands coin Tchoupitoulas et Peydras, 10 sacs farine.

Faïence, verrerie, plaqué.—Voir l'avis d'encan de D. E. Morphy.

Lait condensé.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

Saindoux.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

L'égalité comme principe d'éducation politique.

Il y a en Asie des sociétés qui ont on ne sait combien de milliers d'années d'existence, qui sont civilisées et qui, de temps immémorial, n'ont pas changé de gouvernement. Le gouvernement sous lequel elles vivent, fondé sur le principe d'autorité, ne s'est jamais écarté de ce principe, et bien qu'il y ait eu souvent des révolutions de personnes dans l'administration de très vastes pays, habités par des populations serrées et nombreuses, jamais, à ce qu'il paraît, on n'y a vu d'écoles politiques ayant la prétention de vouloir faire des gouvernements fondés sur le principe de l'égalité civile et politique, ni jamais on n'y a vu d'ambitieux viser au pouvoir suprême en agitant aux yeux des mécontents le drapeau décevant de l'égalité pure. Passe encore pour la liberté. Il n'y a pas de peuple qu'on n'ait abusé avec ce mot; mais en Asie, l'autorité en a peu souffert; l'autorité même y a toujours dominé comme principe souverain et comme fait, et c'est à ce principe qu'on doit attribuer vraisemblablement la longue durée de ces sociétés qui se développent sans cesse, qui labourent le sol, qui font fleurir toute espèce d'industries et qui n'attendent que de leurs travaux l'amélioration de leur existence. Aucune de ces sociétés n'a jamais pensé au selfgovernment, et si on voulait le leur apprendre, elles trouveraient sans doute qu'il est trop compliqué, qu'il exige trop de soins et de temps et que le plus court, le plus simple et le plus facile, c'est de laisser l'embarras du gouvernement des intérêts publics à un seul homme qui en est responsable dans la mesure des exigences, des besoins et des susceptibilités des gouvernés. Est-ce de la stupidité? c'est possible. Mais est-il prouvé que la société chinoise eut mieux fait avec le selfgovernment appuyé sur le principe d'égalité? Très probablement elle eut péri dans ces conditions de morale politique.

Il y a en Europe des sociétés qui ont deux mille ans d'existence, qui ont prospéré par l'industrie et les arts, et auxquelles on refuse encore aujourd'hui l'honneur et l'avantage du self government. On n'ose pas même l'essayer avec elles et si quelqu'un a l'audace de leur parler d'égalité, il est tout aussitôt contredit et accusé d'intentions perverses, s'il n'est toutefois traité d'idiot. Est-ce que par hasard la vieille Europe manquerait d'intelligence? Manquerait-elle aussi d'audace et craint-elle réellement les innovations politiques, comme les enfants redoutent les mannequins sans oser les approcher pour voir de quoi ils se composent?

Ici, en Amérique, au milieu de nos vastes terres, inépuisables de fonds comme d'étendue, nous n'avons pas de préjugé gouvernemental et nous mêlons ensemble tous les principes sans y attacher beaucoup d'importance. Ici, en Amérique, on est républicain et il faut que tout le monde le soit bon gré, malgré, en ce sens qu'il faut que tout le monde rende hommage au principe d'égalité qui a triomphé surtout au Sud depuis la fin de la guerre de sécession. Ici, en Amérique, on ne demande à l'individu ni science, ni expérience, ni éducation, pour qu'il devienne un citoyen actif dans l'exercice de la souveraineté publique. Tout ce qu'il faut qu'il sache c'est qu'il est l'égal d'un autre et cette égalité est établie par son vote aux élections, vote dont souvent il ne comprend ni le sens ni la valeur, mais qu'on lui demande et qu'on sollicite de lui, parce que ce vote compte pour autant que celui du plus grand citoyen de la république. Ici, il ne s'agit pas seulement d'Anglais, de Français, d'Espagnols, d'Allemands, élevés sous le giron de la monarchie, reconnaissant le principe d'autorité comme un principe de raison à l'usage de toutes les sociétés humaines, faites pour la civilisation et le progrès, il s'agit encore de gens dressés dans l'esclavage, à l'école du labourage et de la culture champêtre et qu'on a élevés subitement à la dignité de citoyens et de citoyens libres et actifs tout comme s'ils eussent pratiqué toute leur vie le self-government dont ils font maintenant partie. On leur a dit non seulement qu'ils étaient libres mais qu'ils étaient les égaux des autres citoyens en tout et partout, et nombre de ces gens-là prenant ces mots à la lettre, ce dont nous ne sommes nullement surpris, conforment leurs actes à la doctrine et tâchent aujourd'hui d'obtenir par la force brutale ce qu'ils ne sauraient obtenir par les avantages de l'éducation, le génie naturel et l'esprit de conduite.

De là leur sans gêne dans la manière de régler les affaires de ce monde; de là leur insubordination aux règles sociales et leurs levées de boucliers à propos de quoi que ce soit qui ne répond pas immédiatement à l'idée sauvage et primesautière qu'ils se sont faite de l'égalité. Pourquoi, en effet, tous ces respects mutuels qui les gênent et toutes ces précautions de police qui les gênent bien davantage et qu'ils ne comprennent pas? Si l'égalité doit régner parmi les hommes, pourquoi les uns sont-ils si haut et les autres si bas? Pourquoi se trouvent-ils parmi ces derniers quand ils croient avoir le droit d'être parmi les premiers?

On sait que l'imagination des ignorants est ardente et terrible, attendu qu'elle n'est tempérée par aucune considération de justice, de raison, ou d'honneur. Chez eux, l'égalité s'annonce par la destruction; chez eux l'égalité se tue elle-même et arriverait bien vite au néant, si on lui laissait la liberté d'agir sans contrôle partout où se trouve un objet qui excite sa cupidité ou son envie.

Cette manière d'entendre l'égalité explique la manière dont les affranchis voulaient la mettre en pratique dans dix neuf comtés de la Georgie. Tuer tous les hommes blancs, toutes les vieilles blanches et ne faire grâce qu'aux jeunes et jolies femmes de cette race, c'est le complot le plus horrible qui ait jamais été conçu, c'est la fantaisie la plus inepte et la plus grossière qui ait jamais germé dans une société humaine, mais c'est le sublime de l'égalité.

Cela explique aussi l'échauffourée des nègres à Canton, dans l'Etat du Mississipi, échauffourée dont nos bulletins télégraphiques n'ont pas fait mention. Un nègre, pris de boisson, entre dans un magasin et y fait du bruit. On l'invite à sortir. Il refuse et manifeste des dispositions agressives. On le repousse mais il persiste et reçoit sur la tête deux grands coups de manche de hache qui mettent fin à l'existence du perturbateur. De là, de grands cris poussés dans la ville par des nègres qui se rassemblent, font des perquisitions sans mandat, pour trouver et pendre le malheureux qui a osé se défendre contre un ivrogne en fureur. Ne pouvant le découvrir, ils menacent de mettre la ville à sac. Les citoyens se réunissent à leur tour, organisent des patrouilles qui parcourent, la nuit, les rues de la ville; et le lendemain après un grand meeting d'indignation, les nègres exigent que les citoyens paisibles fassent des excuses pour avoir pris les armes. On devine la suite. Les nègres, n'osant jamais soutenir un engagement régulier, se sont dispersés.

Enfin, la pièce vient d'avoir un troisième acte à Brashear City; quel en sera le dénouement? Nous l'ignorons. Aux dernières nouvelles, les citoyens demandaient qu'on leur envoyât des carabines. Espérons qu'ils n'en auront pas en besoin. Cela nous donne à penser que, par retentissement, les troubles de la paroisse Grant ne tarderont pas à recommencer. Cette paroisse a un nom fatidique. Comme son patron, elle est toujours prête à se soulever contre l'ordre et la paix en Louisiane.

Selon nous, les troubles que nous enregistrons sont un début, non une fin. Nous en verrons certainement bien d'autres, et cela durera tant qu'on n'effacera pas du catéchisme politique, enseigné aux nègres, le mot égalité et tant qu'il ne sera pas remplacé par les mots LIBERTÉ et TRAVAIL. Telle est désormais l'instruction quil faut leur donner. Comme jusqu'à présent les bonnes leçons leur ont manqué, il serait injuste de faire peser sur eux toute la responsabilité des désordres qu'ils commettent. La responsabilité est ailleurs et les vrais coupables sont les aventuriers étrangers qui les excitent et qui trouvent des auxiliaires au Sud en leur promettant de partager avec eux les dépouilles du pays. Nous avons remarqué que les émeutes du genre de celles qui font le sujet de cet article arrivent toujours en temps de convention ou d'élection. Comme nous approchons rapidement de l'époque où tous les Etats devront s'occuper d'une campagne immense, la campagne présidentielle, il ne faudra pas nous étonner de retrouver dans nos campagnes les instruments de la politique radicale en pleine activité d'intrigues et de machinations.

LA REPRÉSENTATION AU BÉNÉFICE DES INONDÉS.—Le chiffre net de la recette de la représentation donnée à l'Opéra, au bénéfice des inondés français, par le Club Dramatique Louisianais, se trouve grossi de la somme de dix piastres que Mr A. Bonnecaze, secrétaire du comité de la représentation, a reçue avec la lettre suivante:

Hibernia Insurance Co., rue du Camp No 37.
Nouvelle-Orléans, 24 août 1875.

A Mr Bonnecaze, secrétaire.

Cher monsieur: Le président de cette compagnie et celui de la Banque Hibernia vous envoient chacun avec leurs compliments la somme de cinq piastres pour billets envoyés à leurs institutions respectives pour une représentation au bénéfice des victimes des récentes et désastreuses inondations en France.

Vous trouverez ci-incluses dix piastres.
Très respectueusement,
THOS. F. BRAGG,
Sect. de la Cie., d'Ass. Hibernia.

Le produit net de la représentation qui était de $585, se trouve par cet envoi porté à $595.

Les dix piastres figureront sur la prochaine liste que nous publierons.

La Représentation du Club Dramatique Louisianais à l'Opéra.

On peut dire des représentations du Club Dramatique Louisianais qu'elles se suivent et.... se ressemblent. Toujours même succès, même satisfaction de la part du public, et une salle comble à chaque fois!

C'est flatteur pour nos jeunes amateurs.

Lundi soir, un public d'élite se pressait à l'Opéra, convié par le club Dramatique Louisianais à assister à un fort joli spectacle, composé de deux charmantes pièces: "LES MÉMOIRES DU DIABLE," comédie-vaudeville en trois actes par messieurs Arago et Vermond, et "LA CORDE SENSIBLE," vaudeville en un acte par messieurs Lambert-Thiboust et Clairville.

Dans la première pièce les rôles avaient été distribués comme suit:

Robin	MM. Jules L. Barjac
Le marquis de Lormias	J. M. Cressy
Le chevalier de La Rapinière	Edm. Dupaquier
Le comte de Cerny	A. Montamat
Jean Gauthier	John Davis
Valentin	L. N. Baquié
La baronne de Ronquerolle	Mme Vézian
Marie	Mlle Eve Dablesteen
La comtesse de Cerny	Mme Desdet
Madame Giraud	Mlle Repetto
Masques et Figuration.	Par les membres du club

Presque tous les lecteurs de l'*Abeille*, sinon tous, ont vu jouer *Les Mémoires du Diable* au moins une fois. Nous ne donnerons donc pas l'analyse de la pièce, d'autant plus que le peu d'espace dont nous pouvons disposer ne nous le permet pas.

Nous nous contenterons d'indiquer sommairement la part de succès obtenue par chacun des artistes amateurs.

Commençons par les dames, comme nous l'ordonne la galanterie française.

Mlle Eve Dablesteen, que nous avons eu l'occasion d'applaudir plusieurs fois déjà, a rempli avec beaucoup de grâce et de sentiment le rôle de Marie de Ronquerolles. Un charmant visage, des allures aisées sans affectation, une remarquable pureté de diction et beaucoup de naturel; ce sont de ces qualités qui plaisent toujours chez une jeune fille qui n'a encore affronté le feu de la rampe que cinq ou six fois au plus.

Le public a pensé comme nous; car, il a applaudi Mlle Dablesteen comme comédienne, et lorsqu'elle a chanté des couplets, il l'a applaudi également sa voix fraîche et bien timbrée.

Cette jeune personne a dû être satisfaite de l'accueil qui lui a été fait et elle a dû emporter, en sortant du théâtre plusieurs brassées de beaux bouquets comme gages de la sympathie du public.

Mde Vézian, cette artiste aimée de l'ancien théâtre d'Orléans, est devenue indispensable au Club Dramatique Louisianais. Nous n'avons pas besoin de dire qu'elle a fait une excellente Baronne de Ronquerolle, cela va de soi.

La comtesse de Cerny est une femme du monde dans la plus stricte acception du terme; c'est-à-dire une tête un peu folle et un cœur égoïste; mais elle est susceptible cependant, de quelques bons sentiments,—par accès, si l'on nous permet de nous exprimer ainsi. Mme Desdet s'est très bien identifiée avec son caractère, et c'est un grand compliment que nous avons l'intention de lui adresser, car rien n'est plus difficile que d'entrer dans la peau de son personnage,—comme cela se dit au théâtre,—sans laisser deviner que l'on porte un masque.

Mlle Repetto, dans le rôle de Mme Giraud, n'a eu que quelques paroles à prononcer et elle les a bien dites. Nous constaterons en passant que Mr Giraud pouvait se vanter d'avoir pour femme une bien jolie personne.

Mr. Jules Barjac a rempli le rôle principal de la pièce, celui de Robin, avec sa verve habituelle. Il s'est très bien tiré des passages les plus difficiles et a joué avec intelligence et sentiment.

Mr. J. M. Cressy a fait un bon marquis de Lormias et a été plusieurs fois applaudi. On peut lui reprocher un peu trop de pétulance, le personnage qu'il représentait, étant un diplomate astucieux et froid, mais nous n'avons que des compliments à lui faire, car son rôle est terriblement ingrat.

Mr John Davis a été l'un des artistes amateurs qui nous a fait le plus de plaisir dans son rôle de Jean Gauthier, le maçon, il a su trouver de ces accents vrais qui trouvent toujours le chemin du cœur.

Enfin, messieurs Edmond J. Dupaquier, A. Montamat et L. N. Baquié ont rempli convenablement les rôles du chevalier de la Rapinière, du comte de Cerny et de Valentin.

Un petit accident d'intérieur a valu au public le plaisir d'entendre deux fois le commencement de la *Corde Sensible*. Il aurait eu mauvaise grâce à s'en plaindre, car Mme Desdet et Mlle Repetto, deux gentilles grisettes, avaient chanté leurs couplets de façon à obtenir les honneurs du bis, et elles les ont redits une troisième fois avec non moins de succès. Mr John Davis était affecté d'un enrouement qui a paralysé ses moyens de chanteur dans le rôle de Tamerlan. Mr Edm. Dupaquier a été fort risible dans le rôle de Californchon et des paris se sont engagés dans la salle sur le point de savoir si c'était ou non avec intention que, dans la scène de danse, il avait pris un billet de parterre.

Ce vaudeville a terminé gaiement cette charmante soirée que nulle des spectatrices n'a trouvée trop longue, bien qu'elle se soit prolongée jusqu'à minuit—heure qui a été, cette fois, celle des revenants au logis.

TEMPERATURE.—23 août 1875.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	79	26
12 M.	88	31
3 P. M.	88	31
6 P. M.	85	29

Nous avons reçu de Mr J. Curtis Waldo, un exemplaire de la Revue de la Troisième convention annuelle de la Grande Loge de district No 7, de l'ordre I. O. B. B. ou B'NAI B'RITH; cette revue est suivie d'un historique de l'asile des veuves et des orphelins de la religion hébraïque à la Nouvelle-Orléans.

LOUISIANE.

(Correspondance de l'Abeille)

Ste-Marie, 20 août 1875.

Monsieur l'éditeur,

L'année 1875 marquera dans nos souvenirs par ses excès climatologiques. Elle a débuté par des pluies incessantes de plusieurs mois, qui ont compromis dans une mesure assez grave la plantation. Le plant de cannes a été plus ou moins atteint et les chicots ont souffert considérablement de l'excès d'humidité.

Après la pluie, la sécheresse. A partir de la fin d'avril nous sommes restés sans une goutte d'eau jusqu'en juillet. Encore ce mois s'est-il signalé par des pluies trop fréquentes, pour les uns, et, trop rares pour les autres. De deux plantations voisines on entendait des rapports absolument dissemblables. Sur telle plantation les pluies arrêtaient le travail du clos, lorsque sur l'habitation voisine le sec ne permettait pas au soc de la charrue de pénétrer dans le sol.

Cependant le concert de félicitations qui s'élève périodiquement de toutes les campagnes louisianaises, en juillet et en août, n'a pas plus manqué cette année que les précédentes. Tout le monde convient que les cannes sont petites, qu'elles sont en arrière de la saison, mais il n'est personne qui n'assure que 1875 doit faire époque dans notre histoire agricole, par sa fécondité et l'abondance de ses produits. Explique qui pourra ces contradictions, je me borne à les constater, dussé-je être traité d'oiseau de mauvais augure.

A celui qui chante sur un mode emphatique les promesses de la récolte, vous avez beau répondre que les cannes de votre voisinage sont encore bien petites. On vous oppose qu'en tel endroit les cannes ont 8 ou 10 nœuds rouges. Cet endroit est éloigné de vous, bien entendu; comment vérifier cette assertion?

Ce qui donne quelque apparence de vérité à toutes ces belles promesses d'abondance pour 1875, c'est que le maïs a réussi cette année à peu près partout. On exagère certainement encore le rendement de cette céréale. Cependant on a lieu de penser à juste raison, que nous aurons peu ou point recours à l'Ouest cette année pour nos approvisionnements de maïs et de fourrages. C'est là un résultat acquis, dont nous devons nous féliciter grandement.

Peu de gens s'imaginent combien le tribut que la Louisiane paie aux producteurs de maïs et de foin d'autres contrées plus heureuses ou plus sages, est onéreux. Je ne crains pas d'avancer et je puis prouver qu'un planteur obligé d'acheter foin et maïs dépense autant pour acheter ces produits, que pour le paiement de ses travailleurs jusqu'à l'abandon des cannes. Un de mes voisins, privé de foin et de maïs, par un accident malheureux, cultive 100 arpents de cannes et 60 arpents de maïs. J'ai relevé sur ses livres les chiffres suivants, très éloquents suivant moi:

Paiement des travailleurs, y compris les arrérages, jusqu'au 1er août 1875 ... $729 91
Achat de foin et de maïs ... 519 73

La comparaison de ces deux chiffres donne une clarté complète sur la ruine des grandes plantations sucrières et cotonnières.

Pour en revenir à la récolte de cannes, je crois qu'il est prématuré de dire qu'elle atteindra des rendements très élevés, dans ce district, du moins. La canne est réellement en retard, mais elle a bonne couleur et la pluie aidant, elle peut réparer ce retard, dû à un printemps trop froid et aux sécheresses extrêmes de mai, juin et juillet. Or, depuis huit jours nos terres sont inondées par de vrais déluges et ce serait presque à craindre trop d'humidité, après avoir souffert d'une trop longue sécheresse.

E. S.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Une correction.

Nous avons accusé hier le capitaine Malone, chef du service de sûreté de la police, de faire preuve d'un zèle exagéré en ce qui regarde les duels, et nous avons ajouté, que si messieurs LeBlanc et Perrilliat, qu'il avait arrêtés et qui ont été déchargés honorablement par le juge McCormack, faute de preuves suffisantes, avaient l'idée de lui intenter un procès pour arrestation sans motif légal, il serait bien attrapé.

Nous avons appris depuis que le capitaine Malone avait été obligé d'agir comme il l'a fait, à la suite d'un ordre du surintendant de la police, qui mettait sa responsabilité parfaitement à couvert.

Voici textuellement la traduction de cet ordre:

"P. A. LeBlanc et Geo. Perrilliat, qui ont été arrêtés dans le 5me precinct, le 8 courant, accusés d'avoir voulu se battre en duel à l'épée, et qui sont en ce moment sous caution tous les deux pour garder la paix, doivent se battre au pistolet, aujourd'hui à trois heures de l'après-midi, en face de Carrollton. Ils prendront probablement des esquifs à Carrollton même pour traverser le fleuve.

Les informations précises qui ont été fournies à ce bureau sont telles que l'on peut s'en rapporter en toute confiance.

Vous prendrez conséquemment des mesures extraordinaires pour empêcher le combat et pour arrêter toutes les personnes intéressées dans cette affaire.

Par ordre du surintendant,
P. H. BOYLE, secrétaire.

Je certifie que ceci est une copie exacte de l'original qui se trouve sur le registre.
NOBLES, opérateur.
21 août, 1 heure 20 minutes de l'après-midi.

Le capitaine Malone est donc parfaitement justifié; d'ailleurs, Messieurs Le Blanc et Perrilliat, ainsi que tous leurs amis, n'ont eu qu'à se louer de la manière dont ils ont été traités par lui.

Le devoir de la police est d'agir, chaque fois qu'elle reçoit des informations positives, et personne n'a le droit de s'en formaliser. L'officier de police étant un gardien de la paix, rien de mieux s'il remplit fidèlement son mandat en ce sens.

Nous n'ignorions pas cela; mais si nous avons reproché au chef du service de sûreté de faire preuve d'un zèle outré, c'est que nous avions lieu de croire qu'il agissait ainsi par pique contre les coutûmes établies par nos ancêtres en Louisiane et qu'il s'était laissé entraîner à partager les idées puritaines introduites par les *carpet baggers* depuis quelques années.

Nous reconnaissons que nous avions mal jugé le capitaine Malone et nous avouons franchement nos torts.

Les démocrates du second ward en avant.

Les démocrates du second ward se sont réunis en grand nombre avant hier soir, à la salle Nichol, au coin des rues Delord et Remparts, et ont réorganisé leur club avec les officiers suivants:

Président, Dan. Mahoney; vice-présidents, messieurs Thomas Maclair, Pat. O'Brien et L. Lincer; secrétaire, Thomas Graham; trésorier, L. Nolan; sergent d'armes, John Dempsey.

Le préambule et les résolutions suivantes ont été adoptés à l'unanimité:

Attendu, qu'il existe en ce moment une différence d'opinion relativement à la ligne de conduite à suivre en opposition au parti au pouvoir, c'est-à-dire le parti républicain radical; en conséquence, il est

Résolu, que nous, les membres du club auxiliaire du second ward, déclarons que notre ferme conviction est que le seul parti qui puisse lutter avec succès contre le parti républicain radical dans la prochaine campagne électorale doit être le parti DÉMOCRATIQUE NATIONAL.

Résolu, en outre, que nous, les membres du club auxiliaire du second ward, nous engageons à nous opposer, individuellement ou collectivement, à toute mesure qui pourrait avoir pour effet d'affaiblir le grand parti National Démocratique et entraver ses mouvements dans la lutte suprême qu'il aura à soutenir en opposition au césarisme et au radicalisme.

Résolu, que tous ceux qui ne sont pas avec nous sont contre nous.

Résolu, que les trois délégués envoyés par le Second Ward au Comité central d'Etat soient requis par la présente résolution de voter en faveur de la convocation d'une CONVENTION DÉMOCRATIQUE qui devra se réunir pas plus tard que le premier lundi du mois de décembre prochain.

Rapport mortuaire.

Voici le rapport mortuaire de la ville pour la semaine qui a expiré dimanche 22 août: Morts de consomption 17, de la fièvre congestive 6, de la fièvre rémittente 2, de la fièvre scarlatine 6, de la fièvre de marais 7, de la petite vérole 4, de maladies particulières à l'enfance 39,—total 110, plus 8 enfants morts-nés.

Fraudes à la Douane.

Nous avons parlé déjà d'une enquête pour rire, faite par Mr. Kinsella, agent spécial de la Trésorerie, relativement à certains détournements de fonds dont sont accusés les contracteurs employés par la Douane pour terminer l'édifice de granit à l'intérieur.

Inutile de dire que l'enquête n'a pas abouti, parce qu'il y avait trop de gens à ménager dans les différents petits cercles de Casey,—le beau-frère,—de Packard,—le boss,—et de Félix Herwig,—l'indispensable.

Cette fois, les ouvriers, dont les intérêts ont été lésés par les contracteurs, ont fait des affidavits devant le commissaire des Etats-Unis E. D. Craig et il y a un faible espoir que l'enquête sera reprise plus sérieusement.

Séance du Conseil municipal.

Le Conseil se réunit à midi sous la présidence du maire Leeds. Tous les administrateurs sont présents.

Le secrétaire lit le message suivant du maire:

Aux membres du Conseil municipal.

Messieurs — J'ai l'honneur de vous apprendre, qu'à la suite d'un avis, inséré dans les journaux par l'administration du département des édifices publics, annonçant que le Conseil désirait affermer les Water Works de la ville conformément à l'ordonnance No 3,145 des séries de l'administration, une seule proposition a été faite; mais comme cette proposition ne peut être considérée comme étant sérieuse, autant vaut dire qu'il n'y a pas eu de proposition du tout. J'ai cru néanmoins qu'il était de mon devoir de vous en informer, comme il s'agit d'une question très importante pour la ville.

Très respectueusement,
CHAS. J. LEEDS, Maire.

Le message est reçu.

Une ordonnance est présentée pour l'échange de tous les bons et certificats de ville contre des bons à prime, d'après le plan de conversion adopté par le Conseil.

Cette ordonnance spécifie que l'administrateur du département des finances sera autorisé à prendre en échange de bons à prime tous les bons reconnus de cette ville et des villes de Jefferson et de Carrollton, conformément au plan adopté par le Conseil et approuvé par le maire en mai 1875.

Ces bons à prime seront datés du 1er septembre 1875 et porteront intérêt à partir du 15 juillet 1875.

L'ordonnance est soumise à une première lecture et déposée momentanément sur le bureau pour attendre une seconde lecture.

Après quelques débats peu importants, le Conseil s'ajourne.

Réunion hebdomadaire du Comité exécutif des propriétaires fonciers.

Le Comité exécutif de l'Union des propriétaires fonciers a eu sa réunion hebdomadaire hier soir, sous la présidence de Mr. Archibald Mitchell.

Mr. J. Q. A. Fellows, président du comité sur la Constitution de l'Etat, a présenté un long rapport dans lequel il suggère plusieurs changements à faire à la Constitution et plusieurs projets de lois à être présentés à la Législature à sa prochaine session.

Son rapport a été reçu et un comité spécial nommé par le président du Comité Central pour prendre le rapport en considération.

Le docteur Thebault, président du comité sur la taxe de Drainage, a déclaré qu'il s'était rendu à l'Hôtel de ville avec les membres de son comité, et qu'il avait eu une entrevue avec le maire et les administrateurs au sujet de cette taxe de Drainage.

Il a fait alors l'historique de cette taxe de Drainage et a démontré combien elle était onéreuse sans rapporter le moindre profit à la ville. Il a terminé en disant qu'il avait quitté l'Hôtel de ville, avec l'assurance de la part du maire et des administrateurs que la ville ne pouvait pas agir directement relativement à cette question importante et qu'il fallait s'adresser à la Législature pour obtenir un soulagement quelconque.

Une motion a été faite, par un Mr Fields, de recueillir des souscriptions dans chaque Union de ward, afin d'employer des avocats pour défendre les intérêts des propriétaires fonciers devant les tribunaux.

La motion n'ayant pas été soutenue, Mr Fields a déclaré que c'était un tort et que l'Association n'obtiendrait rien si elle ne prenait pas le parti d'agir directement au lieu d'adresser des pétitions au Conseil de Ville qui sont invariablement référés à l'avocat de ville et qui sont remises ensuite au comité exécutif central, après un certain laps de temps, avec une réponse toujours plus ou moins négative.

Sur motion de Mr Hubert, il a été résolu que 1000 copies de l'adresse de l'Union des propriétaires fonciers seraient publiées en français et en allemand, afin d'être distribuées.

Sur motion de Mr B Saloy il a été résolu qu'un comité de trois serait nommé dans le second district municipal pour prendre note de toutes les propriétés qui sont assessées à un prix trop élevé.

Mr Archibald Mitchell a désigné comme membres de ce comité les personnes suivantes:

B. Saloy, M. Vaubritten et P. Avegno.

Sur motion du docteur Thebault il a été résolu qu'un comité de sept serait nommé pour examiner le travail des assesseurs d'Etat et de ville et veiller à ce que l'assessement des propriétés ne soit pas trop élevé.

Mr Archibald Mitchell a désigné comme membres de ce comité les citoyens suivants: Dr Thebault, E. Delavigne, J. O'Brien, Geo. Paseley, J. Hews, M. Moran et J. A. Peel.

Un membre de l'union du 5me ward a fait la motion qu'un comité soit nommé avec instruction de se présenter à l'Hôtel de ville et de demander que la police soit réduite de moitié comme mesure d'économie et remplacée par une garde urbaine composée de citoyens qui offriraient gratuitement leurs services.

La motion a été référée au comité sur la police pour être prise en considération.

Après d'autres débats peu intéressants la séance a été levée.

Première tentative de suicide.

La police a arrêté, hier soir, vers sept heures, à "Old Lake End," un homme âgé de 42 ans à peu près, nommé Henry Hepp, qui est accusé d'avoir voulu se suicider. Il paraît que se trouvant à bord du steamer "Camelia" Hepp a essayé de se jeter à l'eau, mais a été empêché par plusieurs passagers qui l'ont saisi à bras le corps et qui l'ont maintenu de force.

Lorsque le steamer est arrivé à "Old Lake End", Hepp, toujours possédé du désir de se détruire, a voulu se procurer du laudanum, mais il n'en a pas trouvé, on n'a pas voulu lui en donner.

Il a été enfermé à la station de police du cinquième precinct jusqu'à ce qu'il devienne plus raisonnable. On a trouvé une somme assez ronde sur lui.

Comme il a refusé de s'expliquer on ignore la cause de son désespoir et pourquoi il voulait avoir recours au suicide.

Seconde tentative de suicide.

Vers sept heures, hier soir, une femme nommée Mary Bruce a essayé de se suicider en s'élançant dans le fleuve, au pied de la rue Delachaise.

Un brave jeune homme de couleur, nommé Jean Baptiste, qui l'avait suivie, s'est jeté courageusement à l'eau après elle et a été assez heureux pour l'arracher à la mort.

La pauvre femme a été conduite à sa résidence rue Constance, près de l'Avenue de la Louisiane.

On dit qu'elle a été réduite au désespoir par des malheurs domestiques.

Voleur de poules blessé.

Vers trois heures et demie, hier matin, l'agent de police J. A. Boyle a aperçu un homme qui passait rue Magnolia, près Washington, avec huit poules attachées par les pattes et qu'il tenait d'une main.

Supposant que le promeneur nocturne venait de faire une *razzia* dans quelque poulailler du voisinage, l'agent lui a commandé de s'arrêter; mais le coquin, pas si bête, a détalé de toute la vitesse de ses jambes.

Le policier a tiré précipitamment deux coups de pistolet sur le voleur et croit que l'une de ses balles l'a atteint.

Le gardien de la paix a réussi, cependant, à s'emparer, comme fiche de consolation, des huit poules. C'est autant de pris sur l'ennemi.

Incendie dans le Sixième District.

Hier matin, à trois heures et demie, le feu s'est déclaré dans la maison basse en bois, sise au coin des rues Laurel et Bellecastle, appartenant à Mme Mary Ann Carey et inhabitée.

La bâtisse a été complètement détruite et les pertes sont évaluées à $3000.

On dit que la bâtisse était assurée, mais nous ignorons dans quelle compagnie et pour quel montant.

Policeman battu.

Un nègre, du nom de Thornton Rankins, qu'un agent de police a voulu arrêter, au coin des rues Perdido et Penn, pour conduite tapageuse, s'est fâché et a fort maltraité le métropolitain, mettant son uniforme en lambeaux.

Un coup de sifflet, donné par le gardien de la paix, a fait accourir d'autres agents qui ont eu raison de Thornton, malgré sa résistance désespérée, et qui l'ont conduit à la calaboose.

Ponts en très mauvais état.

Les ponts qui se trouvent à l'angle des rues Domaine et Claiborne, Ste-Anne et Marais, Hôpital et Tonti, Ursulines et Derbigny, Ursulines et Roman, Ursulines et Galvez, St-Pierre et Johnson, Johnson et Orléans, Orléans et Tonti, Orléans et Dorgenois, Douane et Robertson et Ursulines et Rocheblave sont en très mauvais état et dangereux pour les passants.

LE FAIT ACCOMPLI.—On lit dans la *France*:

Nous relevons les lignes suivantes dans le *Figaro*. Si tous les journaux dits conservateurs s'inclinaient avec cette franchise devant le fait accompli, que de difficultés et de complications seraient écartées!

En revanche, dit le *Figaro*, nous n'hésitons pas à reconnaître que le devoir des conservateurs appartenant aux partis vaincus le 25 février est d'accepter en silence les faits accomplis. S'obstiner en vertu d'une clause de révision dont il est bien peu probable que le président fasse usage, et qui, sauf ce cas invraisemblable, ne doit se réaliser qu'en 1880, à faire de l'opposition sur tout et contre tout, c'est exciter les représailles des idéologues de la démagogie, c'est rendre impossible l'apaisement, l'oubli, le renoncement au moins momentané des partis.

POUR LAFOURCHE ET THIBODEAUVILLE.—Le bateau à vapeur "Kate Dickson" fera son premier voyage de Thibodeauville samedi prochain 28 du courant. Il partira ensuite d'ici deux fois la semaine, le mercredi et le samedi à 5 heures du soir. Ce bateau est commandé par le très habile capitaine U. D. Terrebonne, assisté de MM. Charles Dugas et J. B. Landry commis. Pour fret et passage, voyez l'annonce.

☞ Les temps d'économie forcée ne conviennent guères au commerce de meubles, commerce qui, quelque restreint qu'il soit, a toujours le luxe pour base. Mais au magasin de Mr Jos. Hubbard, à l'angle des rues Remparts et Perdido, vous trouverez les meubles utiles et solides et surtout les meubles à bon marché. C'est donc là qu'il faut aller pour faire des économies, si l'on veut monter une maison ou renouveler son ameublement. Le choix y est abondant et les conditions sont des plus libérales.

REVUE ANNUELLE du Commerce de la Nouvelle-Orléans.

Le 1er septembre prochain, l'*Abeille* publiera sa revue annuelle du commerce de la Nouvelle-Orléans. Nous apporterons tous nos soins à rendre ce travail aussi complet et aussi exact que possible.

Nous prions les maisons qui désirent des exemplaires de ce numéro de nous faire parvenir leurs commandes quelques jours à l'avance. Nous adressons la même requête aux personnes qui ont des annonces à faire insérer dans cette édition qui sera tirée à un très grand nombre d'exemplaires.

COMITÉ CENTRAL DÉMOCRATIQUE DU PARTI DÉMOCRATE CONSERVATEUR DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 20 août 1875.

Les résolutions suivantes ont été adoptées par le comité et la publication en a été ordonnée:

1. Résolu, que le comité juge inopportun de convoquer une convention, rien n'étant survenu pour rendre cette convocation nécessaire.

2. Résolu, que ce comité, quand le moment sera venu, convoquera une Convention DÉMOCRATIQUE d'Etat pour désigner les candidats et pour donner à tous les éléments opposés au radicalisme l'occasion de se joindre au parti national démocratique dans la campagne électorale de 1876.

3. Résolu, que les démocrates et les conservateurs dans tout l'Etat, sont invités à s'assembler dans leurs paroisses et districts représentatifs respectifs dans le but de donner pour instructions à leurs représentants, dans l'Assemblée générale, de ne voter aucun subside ou allocations pour le soutien du gouvernement Kellogg jusqu'à ce que les lois d'enregistrement et d'élection injustes et organiquement frauduleuses actuellement en vigueur aient été rappelées.

ROBERT H. MARR,
Président du comité central d'Etat.
OSCAR ARROYO, Secrétaire.

34

Un verdict conforme aux preuves.—Le verdict du public en faveur des Hostetter Stomach Bitters diffère de ceux qui ont pu être mentionnés jusqu'ici, en ce qu'il est exactement conforme aux preuves fournies et souvent à l'appui des remèdes les plus populaires d'Amérique. On peut douter qu'il ait jamais eu un remède dont les mérites aient été plus substantiellement attestés par des certificats non sollicités que celui-ci. Un examen de ces témoignages établit un fait de la dernière importance pour les personnes malades et débiles, aussi bien que pour celles qui sont exposées aux influences défavorables du climat, c'est que les Bitters sont un spécifique absolu pour tous les désordres des organes digestifs, biliaires et excrétoires, un moyen sûr de régler l'accomplissement des plus importantes fonctions du corps, et une protection suprême contre les fièvres intermittentes et remittentes et contre toutes les autres maladies causées par des influences malsaines.

Décédé hier soir à sept heures et demie, JOSEPH BATT, âgé de quarante ans, natif de Lutzelhausen, canton de Molsheim, Alsace. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Schwebel, Bloy, Legendre et Latreyte, sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à cinq heures précises de l'après-midi. Le cortège partira de sa dernière résidence encoignure des rues Johnson et Kerlerec.

Société de Bienfaisance Mutuelle de Pélican.
SEANCE SPECIALE JEUDI le 26 août 1875, à 8 heures P. M., au nouveau local, 51 rue Bienville. La plus grande ponctualité est requise, des affaires importantes devant être traitées.
Par ordre A. L. TISSOT, Président.
FRANK LEEFE, Secrétaire. 25août—2t

On demande
UNE FEMME pour faire la cuisine et aider à faire le ménage. Il faut qu'elle soit bonne cuisinière et bien recommandée. S'adresser au No 293 de la rue Joséphine, entre les rues Chesnut et Coliseé, 4e district. 25 août—1t.

Aux Jardiniers.
A LOUER, un ilet très élevé et cultivé depuis plusieurs années, comme jardin potager. Cet ilet, situé rue Dumaine entre la rue Broad et le Bayou St-Jean, a une maison de trois chambres et cabinet, citerne, &c.
Aussi, plusieurs petites maisons dans le Second et Troisième Districts.
S'adresser à M. ELLIOT. No 70, rue Toulouse. 25août—3t

FRANÇOIS KROLL,
Professeur de Musique,
123 - - - rue Bourgogne - - - 123
Leçons de Violon, Piano, Solfège et Harmonie.
PRIX: Leçons particulières ... par mois $9
Demi Leçons ... 5
Leçons collectives ... 2
Aussi: Transcription pour musique de chant et d'instruments en général. 24août—2mois

G. M. BORGES,
SI favorablement connu comme l'ex-propriétaire du GEM OYSTER SALOON, salon d'huîtres au No 17 de la rue Royale, et marchand des meilleures huîtres des Etats-Unis, a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il ouvrira son nouvel établissement aux Nos 9 et 11 de la rue ROYALE,
JEUDI, 26 DU COURANT, à 8 heures du soir.
Il a conclu des arrangements qui lui permettront toujours d'offrir aux amateurs ce que le marché a de mieux, et s'est assuré les services de Mr. CHARLES EAGAN, excellent cuisinier dont la réputation est bien établie à la Nlle Orléans.
On trouvera les meilleures liqueurs de la ville à la BUVETTE que dirigera Mr. G. O'HARA, ancien propriétaire du "Mike's Place," No 20 de la rue Royale. 24 août—3t

Collège Commercial de Dolbear
203 ... Rue du Canal ... 203
AU TROISIÈME ÉTAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 2 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'Institution reçoit, le jour et le soir des élèves de 8 à 50 ans. Classe de 4 à 5 heures, pour les dames.
LEVI DOLBEAR, président.
N.B.—Privilège d'élève à vendre.
31janv—1an MDMJ

Propriétés à vendre et à louer

A Louer.
LA maison à étages, située à l'encoignure des rues St. Louis et Tréme. Le premier consiste en quatre belles chambres deux cabinets, citerne, et water-works, cuisine, etc., etc., le rez-de-chaussée pour grocerie et café, avec installation complète. Prix modéré, possession immédiate. Pour les conditions s'adresser à l'encoignure des rues Ste-Anne et Dauphine, à la grocerie de Mr Laurent. 22 août—6t

Magasins à Louer.
A louer à bon marché, les magasins à trois étages suivants:
1° Le magasin No 43 rue de Chartres, entre Douane et Bienville.
2° Le magasin No 28 rue Conti, entre Levée et Chartres. Possession immédiate. S'adresser à J. TURCOTTE, No 158 rue du Canal, coin Baronne.
Nouvelle-Orléans, 5 Août 1875. 5août—1m

A vendre.
A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:
Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.
Planches pour plafond (ceiling) à $13 00 les mille pieds, livré.
R. W. Boards à $12 00 les mille pieds, livré.
Conditions—Comptant.
NICHOLAS CONNELL.
10juin—1an DMarJ.

BOIS
DE Construction et de Charpente. Bois Brute de toutes dimensions, de 6 à 14 piastres par mille pieds. Bois Blanchi de $12 50 à 22 50 par mille pieds, rendu.
NEVERS & HERY, 315, rue Julia, Nouveau Bassin.
MAISON FRANÇAISE.
10juil—1an

Taxes de desséchement.
TOUS les paiements de taxes de desséchement (drainage), à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, a le CONTRÔLE des mandats de desséchement. Une demande qui lui serait adressée directement garantirait conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.
JAMES B. GUTHRIE, agent. Au No 122 de la rue Gravier. 5mai—6m.

Fête champêtre au profit des inondés français.
Renvoi au 29 Août.

LE Comité Exécutif de la FETE CHAMPETRE, à la suite d'un rapport sur l'état du terrain au FAIR GROUNDS, étant convaincu de l'impossibilité d'accomplir la plus grande partie du programme par suite de la persistance du mauvais temps, a décidé à l'unanimité le renvoi de la FETE, qui avait été annoncée pour le dimanche 22 août à DIMANCHE PROCHAIN, 29 août 1875.

Le Président, ERNEST MERILH.
Le Secrétaire, J. DESCA. 22 aout—3t

Mount St-Mary's College,
Emmittsburg, Maryland.
LA réouverture des classes de ce collège aura lieu le 6 septembre 1875. Mr Ernest Lagarde, un des professeurs du collège, partira de la Nlle-Orléans vers les premiers jours de septembre avec les élèves qu'on voudra bien lui confier.
S'adresser chez Mr R. BELTRAN,
21aout—1sem. 101 rue Decatur.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.

11 Rue Saint Louis, de 11 heures à 3 heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 35 de la Loi du 27 juillet 1872, sur le Recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 à 40 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas sont considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices, (parents, femmes patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires près desquelles ils demeurent.

Il invite aussi les familles ou les amis des Français qui viendront à décéder dans l'arrondissement consulaire de la Nouvelle Orléans. (Louisiane, Mississippi, Nord de la Floride, Arkansas, Alabama, Missouri et Texas.) à donner avis du décès au Consulat.

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes:

Auclair, Louis—Astruc, Paul-Lucien—Artur, Dominique—Aubel Vve. née Philippine Coquet—Bachelier, Claude—Baptendier, Alexis—Barbot, Alexis—Barret, les enfants de Désiré—Baron, Mme Vve—Bertrand, Hubert—Bonnoton, Marie Barbe—Bonhomme, Jules Stanislas—Bordenave, Paul—Bouquey, Baptiste—Castagne, Théodore—Chavanne, Antoine—Cassagne, Mathilde—Carol, Justin—Corne, François—Chauvel, André—Coulon, Marie—Choulenx, Jean—Courier, Mr—Couvère, Mr—Contejean, Pierre Henri—Cuny, Louis Frédéric—Dalhé, Mlle Louise—Daniel, Louis—Decker, Henri—Durand, Joseph Hector—Dur, Antoine Eugène—Estampes, Abel—Faber, George—Faucon, F. M.—Fourtané, George—Gallois, les époux—Gardon, Louise—Gentet Georges Alphonse—Gregory, Joseph—Guenaut, les époux—Gros, Pierre—Guigonat, Paulin—Herpêche, Gaston René—Hervé, Alphonse—Hozeau, François Louis—Jacquet, Jean—Keilwasser, George Klein, Frédéric—Kieffer, Justin—Lafarge, Victor ou Jules—Laboutaise, Joséphine—Laguens, Martial—Lapeyre, Jean—Lauga, Sylvain, Marie, Charles—Levy, Charles—Lasallette, Jean—Latendaire, Jean—Entrebe—Lavigne, Mme Isaac—Le Borgne, Vincent—Le Boul, Eugène—Lucet, Philippe—Legrand, Jean—Lehman, Henri—Lepori, Séraphin—Lepince, Théophile—Lizan, Dominique—Lilou, Pelon, Jean—Levêque, Stanislas—Malez, Louis—Mariotte, Noël René—Mariotte, Mélissa—Mariotte, Joseph Noël—Marsondet, P. Martin, Simon—Martin, Bruno—Moquet, Mme Victor—Mothe, Mde—Nassoy, Louis—Neirenparten, Jules—Ouvrar, Wm.—Peres, Auguste—Peyronnet, Albert Guillaume—Pierrot, François—Philbert, Sylvain Jean—Pignatel, la famille—Ponsan, Dominique—Portal, Jean Pierre—Passette, Antoine—Quévremont, Frédéric Charles—Rucez, Marin—Rambosson, Barthélemy—Regnier, Prosper—Rémy, la famille—Renard, Mme née Motard—Renard, Joseph Boniface—Rigal, Joseph—Rousseaux, Bernard—Sevestinge, Claude—Station, Wm. ou F. Merdrinac—Storelle, Mme Vve née Verdier—Talbot, Wm. Fielding—Tatin, François Marie—Tesson, Jean Baptiste—Tréal, Manrox François—Thiebaut, Alphonse—Tujague, Mme. Vve née Vignes—Valain, Louis Ambroise—Valenconi, Louis.

Le 19 août 1875.
Le Consul de France gérant,
19août— VICOMTE PAUL D'ABZAC

Fabrique du Sud.
Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1875.
Citoyens de la Nlle-Orléans et de la Louisiane. —J'établis en ce moment, une fabrique de chaussures. Je ne vous demande que votre patronage. Je m'engage à vous contenter, sous le rapport de la modicité des prix et de la qualité des matériaux; mieux que ne pourrait le faire aucune autre manufacture de l'Etat.
Vous savez qu'il y a parmi vous un grand nombre d'ouvriers et d'artisans qui n'ont pas de travail et sont dans l'impossibilité de nourrir leurs femmes et leurs enfants. Nous devrions avoir toute espèce de fabriques locales, les diriger nous-mêmes et nous soutenir les uns les autres. Nous envoyons des millions de piastres au Nord et à l'Ouest.
Je fais des chaussures depuis vingt-cinq ans.
Je signale le sujet à l'attention de la communauté. JOHN HANSEN,
20 aout—6mois. Au No 35 de la rue du Canal.

Banque Nationale Mutuelle—Nlle-Orléans 19 août 1875—Avis est donné que le capital de cette banque ayant été réduit à $350,000 par le nombre requis de votes d'actionnaires, conformément à la 12me section du currency act, les porteurs des certificats qui n'ont pas été remplacés par des certificats de nouvelles actions, certificats qui sont maintenant prêts et peuvent être délivrés.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.
20 août—10t.

Demande de Jardinier.
ON demande un JARDINIER âgé d'environ 40 ans et sans famille. S'adresser 44 rue St. Pierre, entre Chartres et Royale. Inutile de se présenter sans avoir de bonnes recommandations. 19août—6t

Banque Nationale Mutuelle—Nouvelle-Orléans, 17 août 1875—Aujourd'hui, à une séance régulière des Directeurs, Mr P. FOURCHY ayant donné sa démission comme président, Mr JOHN T. HARDIE, le vice-président, a été nommé président à l'unanimité, et Mr A. W. BOSWORTH vice-président.
JOSEPH MITCHEL, caissier.
18 août—10t

Ecole Allemande-Américaine.
(Pour les filles et les garçons.)
AU No 88 DE LA RUE BOURGOGNE, entre les rues Conti et St-Louis.
LA quatrième session annuelle de cette école commencera le MERCREDI, 1er septembre. L'institution est divisée en trois départements—l'école préparatoire, l'école élémentaire ou la grammaire, et l'école supérieure. L'école préparatoire a deux divisions; l'école élémentaire se compose de trois classes (les filles et les garçons sont complètement séparés). L'école supérieure est exclusivement pour les garçons; l'anglais, l'allemand et le français, la tenue des livres, la géométrie, la géographie commerciale, l'histoire, la chimie, la minéralogie, le dessin, &c., y sont enseignés.
Le prix est de $1 à $6 par mois, suivant les classes. 18août—1m

INSTITUT ST-CHARLES,
(Anciennement dirigé par Mme Macé-Lefranc.)
EXTERNAT ET PENSIONNAT DE DEMOISELLES SOUS LA DIRECTION DES DAMES OCTAVE LABRANCHE.
Mlle Octavie Labranche, Directrice.
Les classes recommenceront le 1er septembre 1875. 8 août—1m.

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.
Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par
J. A LACROIX,
Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.
On trouvera toujours chez moi un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.
Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.
Ma devise est:
Ventes rapides et légers bénéfices.
21 fév—1an.

Wm. H. SHEPARD,
106 ... RUE DU CAMP ... 106
Agent général pour la vente de la Machine à fourbir, patentée, de Pirrong.
Patente du 13 octobre 1874.

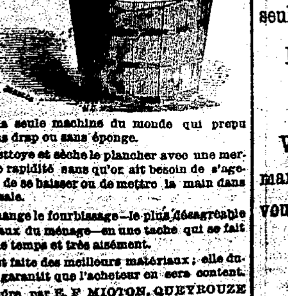

C'est la seule machine du monde qui prepare l'eau sans drap ou sans éponge.
Elle nettoye et sèche le plancher avec une merveilleuse rapidité sans qu'on ait besoin de s'agenouiller, de se baisser ou de mettre la main dans de l'eau sale.
Elle change le fourbissage—le plus désagréable des travaux du ménage—en une tache qui se fait en peu de temps et très aisément.
Elle est faite des meilleurs matériaux; elle dure et on garantit que l'acheteur en sera content.
A vendre par E. F. MIOTON, QUEYROUZE & BOIS, STAUFFER, MACREADY & CO. RICE BROS & CO., W. C. SHEPARD & CO. SAMUEL E. MOORE, BRIGGS, PAYNE & CO., SCHMIDT & ZIEGLER et un grand nombre d'autres maisons. 22mai—1an

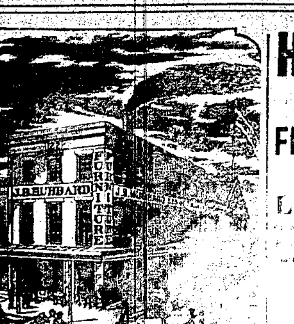

VENTE
POUR ECOULER
LE
STOCK
—
Excellents Marchés
CHEZ
Jos. B. Hubbard
MARCHAND
DE
MEUBLES
Au No 122, rue des Remparts.

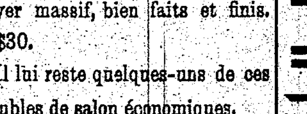

Bois de lit Victoria, doubles, noyer massif, bien faits et finis, à $30.
Il lui reste quelques-uns de ces meubles de salon économiques.

ATTENTION!!!
Les prix sont plus modiques que jamais,
AU MAGASIN DE
JOSEPH B. HUBBARD.
Coin Remparts et Perdido.

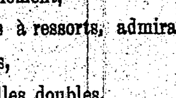

Armoires portatives, en noyer, à $15 seulement,
Matelas à ressorts, admirablement faits,
Echelles doubles,
Porte-linge.
Quelques meubles de chambres à coucher, en acajou et en bois de rose, à bas prix.
Bureaux en noyer, à glaces, à $12 seulement.
Meubles de salle à manger.
Meubles de bureaux et de bibliothèques.
Matelas, plumes,
Miroirs,
Armoires à glaces,
CHEZ
JOSEPH B. HUBBARD,
Au No 122 rue des Remparts,
Côté Sud.

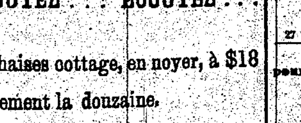

ECOUTEZ!!! ECOUTEZ!!!
Chaises cottage, en noyer, à $18 seulement la douzaine.
ET TOUT LE RESTE EN PROPORTION.
Voici le moment d'acheter à bon marché; aussi faut-il que vous vous adressiez à
JOS. B. HUBBARD,
Au coin des rues
Remparts et Perdido.

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES,
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.
LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en Europe et aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison. 11 août—1an.

Vor. MAIGNAN
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT,
Des VINS FINS de A. de LUZE & fils, et LARRONDE frères.
Des COGNACS VINEYARD PROPRIETORS, GAUTIER Frères, SUTTON, et GOLDFENBURG
Importateur des EAUX-DE-VIE CASTILLON & Cie, des SHERRY et BURGUNDY PORT de PAUL EMILE THOMAS, B. REIG, MARIGO & Cie, des SARDINES GILLET; du GENIEVRE La CLOCHE; de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, FRUITS, CONSERVES, etc., etc., etc.
23 et 25 - - - Rue Bienville - - - 23 et 25
NOUVELLE-ORLEANS.
27 déc—1an

CIGARES, CIGARES
Faits par Millions
No 71, RUE DE CHARTRES.
J'annonce respectueusement au public et au commerce en général que je viens d'ajouter à ma fabrication de CIGARES bon marché du pays, la fabrication d'un excellent CIGARE MELÉ, de la Havane, d'un arôme et d'un goût exquis, que je vendrai exclusivement sous une nouvelle marque, LA HERMOSA, et dans des boîtes d'une forme spéciale, contenant chacune 50 cigares.
Boîtes au détail à TROIS DOLLARS. Réductions libérales aux acheteurs en gros.
F. HAEHNEL.
28 mars—6m

J. P. SARRAZIN,
Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.
Tabac à fumer, tabac à chiquer, tabac à priser, cigares et pipes de toute espèce.
Perrique fin à fumer et à chiquer, en carottes de 1, 2 et 3 1-2 livres; articles fantaisie de tous genres pour fumeurs.
Reçu par les derniers arrivages, un bel assortiment de pipes, porte-cigares et porte-cigarettes du dernier genre.
Aux Nos 91 & 93 de la rue de Chartres, coin Conti, No 65 de la rue Poydras, coin Tchoupitoulas.
Propriétaire de la fabrique de cigares de Jos. Queyron, No 69 de la rue Conti.
29 nov—1an NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

MANUFACTURE DE CIGARES.
A. SUAREZ FERNANDEZ,
informe le public que sa manufacture est située au No 113 de la RUE ROYALE, EN FACE DE LA MAISON D'ETAT.
Où il continuera à fabriquer les meilleurs CIGARES de tabac de la Havane pur ou du pays.
Attaché à sa manufacture, il a un DEPARTEMENT DE DETAIL où il vend ses cigares en quantités à la convenance des acheteurs et à des prix de gros. Ceux qui désirent de bons cigares à bon marché devront visiter son magasin. 31mars—6m DMJ

H. J. RIVET,
PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE
E. MONTEUSE & CO,
a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MEDICAMENTS PATENTES, Français, Anglais et Américains, EAUX MINERALES, naturelles et factices.
Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé. Aussi, EAUX DE VICHY et de BETHESDA glacées.
Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.
Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.
Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. A. PEYCHAUD,
58 RUE DE CHARTRES,
COIN BIENVILLE,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
10mai—1an

Dr. ALFRED MERCIER,
CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 220 rue Girod, entre Baronne et Dryades.
Résidence: 268 rue des Magasins encoignure Poeyfarre. 25 avril—

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 21 AOUT — CLASSE No 201.

28 54 8 15 69 17 12 61 47 10 13 48 77

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature ce 24 août 1875.
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.
☞ Méfiez vous des fausses Loteries.

L'Huile de Sureté du Peuple.
Dépôt principal, au No 15 de la rue Dauphine. Nlle-Orléans.
"Plus d'accident provenant de l'huile de charbon!" si vous brûlez l'huile de sûreté du peuple. Il n'y a absolument aucun danger à l'employer et elle donne aussi longtemps qu'aucune des huiles légères appelées non explosible.
T. SEWELL, Propriétaire.
Lisez les certificats du Bureau de Santé.
Laboratoire du Bureau de Santé, Etat de la Louisiane, No 159 de la rue du Canal, Nlle-Orléans, 4 Janvier 1874.
Au Dr C. B. White, président du Bureau de Santé.
Monsieur—L'échantillon d'huile que m'a remis Mr. Thomas Sewell a un jet de lumière de 165 degrés Farenheit; il offre donc toutes les garanties nécessaires de sûreté.
ALFRED W. PERRY, D. M.
Chimiste du Bureau de Santé.
Je certifie que le Dr Perry, a fait l'expérience et que sa déclaration est exacte.
C. B. WHITE, D. M.
Président du Bureau de Santé.
14 août—1m.

L'Union Française,
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.
Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs, artisans, et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.
Président, EDGAR LARUE.
11 oin75—1an

Demande d'os.
NOUS achetons les OS aux prix les plus élevés du marché.
37 North Peters St.
BLOOD FERTILIZING WORKS.
22 juillet—1m

AVIS.
Mr Maurice Barnett
A L'HONNEUR de prévenir ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un bureau au No 38 Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville.
Il se chargera notamment de Prêts sur hypothèques; Achat et Vente de Propriétés, Locations, Collections, &c.
Le Paiement des Taxes arriérées sera l'objet d'une attention toute particulière et aux taux le plus libéral. 8août—1m

MEUBLES! MEUBLES!
Vente pour liquidation.

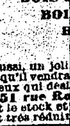

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DETAIL, à des prix très modérés.
Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en
BOIS de ROSE,
BOIS d'ACAJOU,
BOIS de NOYER,
BOIS de CHÊNE et en
BOIS d'IMITATIONS.
Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.
Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11 août—6m

Avis de société.
MON fils, A. RINGGOLD BROUSSEAU, a un intérêt dans mes affaires depuis le 1er mai 1875. Le nom de la maison sera, dorénavant, A. Brousseau & Son.
11 août 1875. A. BROUSSEAU. 12août—1m

Nouvelle Galerie Photographique;
183 rue du Canal, entre Bourgogne et Dauphine.
CASANOVA,
Peintre en Portraits et Photographe de Paris; garantit au public des Portraits de premier ordre. 1er août—1m.

CUNDURANGO BITTERS
De Maguire,
Le grand régulateur,
M. B. MORRISON & CO., Agents,
Au coin des rues Magasins et Canal.
27 juin—3m. D.MarJ.

ORDONNANCE GRATUITE
pour la guérison de la débilité nerveuse, de la faiblesse, de l'épilepsie, de l'ivrognerie, des catarrhes, de l'asthme et de la consomption.
S'adresser au PROFESSEUR WIGGIN, de Charlestown, Mass.
Tout pharmacien peut exécuter l'ordonnance.
7juil—1an

Lager de la Nouvelle-Orléans,
CASPAR LUSSE,
Aux Nos 476 & 478 de la rue de Chartres.
ANNONCE aux propriétaires de salons et au public qu'ayant achevé son immense appareil pour la fabrication du LAGER BEER, il est prêt à vendre, à meilleur marché que ne se vendent les autres marques, de la bière faite ici et égale à toutes celles qui se fabriquent aux Etats-Unis. 12juin—6m

Bureau de Prêt du Peuple.
Coin Royale et Conti.
Entrée privée, 62 rue Conti.
PRETS libéraux faits sur dépôts de Diamants, de Montres, de Bijoux et de toute espèce d'articles. 27juin—6m.

Chaussures.
L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,
ERNEST CABAUD,
Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.,
ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qu'il y a de connu dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail; elle le met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.
Guêtres à dessus en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau ... $5.50
Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau ... $4.50
Bottes et souliers de tous les genres aux bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.
M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu ici pour les véritables chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire cheville en cuivre et qui est inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.
13mai—1an E. CABAUD.

PREMIERE FABRIQUE DU SUD
De Chaussures à Vis.
153 ... Rue Royale ... 153
Entre St-Pierre et Toulouse.
Et 28 rue St-Charles.
PIERRE PAVIA,
INVENTEUR BREVETÉ ET FABRICANT des chaussures à Vis en tous genres. Garanties indévissables.
Elles ont obtenu la médaille d'or à la Foire de la Louisiane en 1872 et en argent en 1873.
30 avril—1an

L. C. ARNY,
A l'ancien établissement
Pour la mise en bouteille,
Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville,
(ancien magasin de J. A. Blaffer & Co.)
OFFRE à vendre, en bouteille,
ALE, PORTER,
LAGER DE ST-LOUIS,
CIDRE & ALE AU GINGEMBRE,
VICHY, KISSINGEN et CONGRESS WATERS.
Ale draught de Philadelphie, de WM. MASSEY & CO—une spécialité.
Ale et Porter en barriques, pour les metteurs en bouteilles; ale, porter et cidre en baril, pour la table; fournitures de metteurs en bouteille: outils, bouchons, fil d'archal, étiquettes aux plus bas prix. 7nov—1an

Maison établie en 1857.
G. PITARD,
Importateur et marchand de
QUINCAILLERIE,
GRILLES pour cheminées, (GRATES,) PEINTURES, HUILES, VERNIS, VITRES PAPIERS PEINTS, &c.
231 & 233 ... rue du Canal ... 231 & 233
entre Remparts et Bassin.
Autrefois au No 349 rue Commune.
20 mai—3m—MaJD.

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGG,
Et Emporium de la mode pour le Sud
154 RUE DU CANAL.
VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles également louées à raison de $1 par semaine, cet argent compté plus tard dans le prix d'achat quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez chez nous ou dites nous de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal, tout le monde vous l'indiquera. 21fév—1y

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 53 ... RUE VIEILLE-LEVÉE ... No. 53
(Encoignure Bienville.)
Manufacture à vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER;
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.
11 déc—1an Nouvelle-Orléans.